

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Membres
du Bureau Communautaire**
Titulaires : 28
Membres présents : 20
Votants : 20
Date de la convocation
1^{er} avril 2025

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, SEPT AVRIL à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Alain

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, DOUAY Sonia, RAMON Marie-Gabrielle
Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, LAMOTTE Dominique, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice, CHANTRELLE Brice, MAROTTE Philippe, DUTILLEUX Olivier

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Messieurs M. CAPELLE Hubert, VERONT Fabrice, LEVASSEUR Roger, LESCUREUX André, NOCHEZ Didier, WABLE Vincent

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames BERTOUX Julia, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, RIHET Anne
Messieurs BEAUMONT Joël, DELANAUD Stéphane, VAN OOTEGHEM J. Michel, TOURNIQUET Gautier

OBJET : Evenement Intercommunal TREMPLIN DES JEUNES 2025

Rapport de Madame Anne-Marie PREVOST, Vice-Présidente « Petite Enfance Jeunesse »

Suite à la réalisation des deux premières éditions de l'évènement les 1^{er} juillet 2023 et 13 mars 2024,
Vu les objectifs de la Charte Familles MSA 2023 - 2025,

Dans le cadre de la compétence jeunesse dont elle dispose, la Communauté de Communes Avre Luce Noye organisera la troisième édition du « Tremplin des Jeunes » le **mercredi 30 avril 2025**, au sein de la salle Antoine Vitez de Moreuil. L'évènement, dont l'entrée est gratuite, est ouvert à tout public et cible prioritairement les jeunes âgés de 14 à 30 ans en moyenne.

La manifestation sera de nouveau déclinée en plusieurs thématiques :

➤ Le développement personnel

Contribuer à l'épanouissement des jeunes par le biais d'activités (dont la liste n'est pas exhaustive) ludiques, sportives, de l'ordre du bien-être ou de l'estime de soi.

➤ L'engagement

Permettre aux jeunes d'être "acteurs" au sein de leur bassin de vie, de s'investir dans des projets d'intérêt général.

Proposer aux jeunes un panel de possibilités d'engagement le plus large possible : locales, départementales, nationales, européennes.

➤ L'insertion sociale et professionnelle

Via la "promotion" des métiers locaux et des secteurs en tension du territoire (animation/BAFA, l'aide à domicile, etc.). Par la présence d'acteurs incontournables de l'insertion professionnelle, d'organismes d'accompagnement et/ou de formation.

Des ateliers, des rencontres, des animations, des initiations et des découvertes seront proposés, tels que : la redynamisation de CV, des ateliers liés à la confiance en soi, des découvertes professionnelles, des perspectives de formation ou d'orientation professionnelle, des offres d'emploi, des recrutements et/ou des simulation à l'entretien d'embauche, une initiation au rétrogaming, une animation Disco Smoothie, une sensibilisation à l'environnement, la ludothèque, des casques de réalité virtuelle pour des découvertes professionnelles, une tombola, etc.

Afin de pouvoir proposer des animations de qualité, la Communauté de Communes Avre Luce Noye, en plus de l'implication de ses différents services, a sollicité des partenaires locaux, départementaux et régionaux :

- L'Espace de Vie Sociale intercommunal de la CCALN ;
- La Ligue de l'Enseignement (fédération de la Somme) ;
- Unis-Cités (antenne d'Amiens) ;
- L'association SC2S (Service Civique Solidarité Séniors) ;
- La MEEF (mission locale, antennes de Moreuil et Péronne) ;
- Le GRETA (Amiens) ;
- Les Espaces France Services situés à Ailly-sur-Noye et Moreuil ;
- Le Service d'Aide à Domicile intercommunal ;
- Le CFPPA Le Paraclet (Cottenchy) ;
- Les Robin(e)s des Benne (Amiens) ;
- Le SMITOM du Santerre ;
- Les services techniques de la CCALN (environnement) ;
- Le Conseil Départemental de la Somme ;
- WARTEL Animation ;
- Leader Intérim (Boves) ;
- ADECCO (Moreuil) ;
- Formavenir et Recrutement ;
- L'armée de terre ;
- La MSA de Picardie ;
- La Région Hauts-de-France ;
- INTERFOR (Amiens) ;
- L'EPIDE de Doullens ;
- L'association L'outil en main ;
- Le BTP CFA de Picardie ;
- L'association AGENA ;
- Agr'Innov emploi / GEA ;
- France Travail (antenne de Montdidier).

A la différence de l'envoi de mails d'informations ou de la distribution de flyers, cet évènement impliquera l'humain et provoquera des rencontres tout en laissant des souvenirs. Ce sera donc, pour les jeunes et les partenaires, une véritable expérience à vivre.

Le coût total maximum pour l'organisation de cet évènement est de 7 130,00 euros, dont 2 130,00 € pris en charge par la MSA de Picardie dans le cadre de la Charte Familles 2023 - 2025.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau Communautaire :

- Approuve l'organisation de l'évènement Tremplin des Jeunes le 30 avril 2025 pour un budget maximal de 7 130,00 € ;
- Engage l'inscription des crédits au Budget Primitif 2025,
- Autorise le Président et la Vice-Présidente chargée de la Compétence « Petite Enfance Jeunesse » à signer tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le

Affiché le 10/04/25

10/04/25



Fait et délibéré, le 7 avril 2025
à AILLY SUR NOYE

Le Président,

Alain DOVERGNE



AUTORISATION D'UTILISATION DU LOGO

Je soussigné, Monsieur DOVERGNE Alain,

Agissant en qualité de Président de la Communauté de Communes Avre Luce Noye (CCALN)

Dont le siège est situé au : 144 Rue du Cardinal Mercier 80110 MOREUIL,

Demande l'autorisation d'exploiter le logo de (nom de l'association / organisme) :

.....

Représenté(e) par :

.....

Agissant en qualité de :

.....

Dont le siège est situé au :

.....

.....

- Dans le cadre de l'évènement : « Tremplin des jeunes » prévu le 30/04/2025 ;
- Sur les supports papiers et multimédias suivants : flyers, affiches, banderoles, site internet, Facebook, Intramuros ;
- Sur les supports autres : goodies divers et/ou flocage de tee-shirts ;
- Au sein des territoires de la Communauté de Communes Avre Luce Noye, du département de la Somme et de la région Hauts-de-France ;
- Pour une durée d'un an à compter de la signature de la présente autorisation.

La CCALN s'engage à ne pas modifier le logotype de l'association / organisme et à ne pas en faire usage en dehors du cadre fixé par la présente autorisation.

Fait à : Ailly-sur-Noye

Le : ...07/04/2025.....

Signatures des 2 parties :

Nom : ...Alain Dovergne.....	Nom :
	